

Petition:

Une monarchie pour le XXI^{ème} siècle au Luxembourg !

Suite à la table ronde du 21 septembre "Autrement asbl – pour un forum de la transformation sociale" lance une petition en vue d'une réforme de la monarchie au Luxembourg. Les lecteurs qui sont prêts à soutenir les revendications ci-dessus sont invités d'envoyer une carte postale, un fax ou un e-mail à "Autrement" par l'intermédiaire de forum: l, pl. Ste Cunégonde, 1367 Luxembourg / fax 42 44 99 / e-mail forum@pt.lu

Chaque institution d'un État de droit doit, de temps en temps, être remise en cause. La passation des pouvoirs à la tête de l'État nous semble un moment propice pour soulever des questions quant à la monarchie au Luxembourg. Indépendamment de la sympathie que nous éprouvons pour la famille grand-ducale régnante et pour le travail accompli par le Grand-Duc Jean ces dernières 36 années, nous jugeons l'institution de la monarchie clairement non compatible avec le principe de l'égalité des hommes devant la loi et avec les principes de la démocratie. Celle-ci est basée sur le libre choix des citoyens ainsi que sur la légitimation démocratique des institutions, c.-à-d. sur un acte de manifestation politique de chaque citoyen, le vote.

Il nous semble qu'à l'aube du XXI^e siècle la monarchie (constitutionnelle) soit un anachronisme. Pour remédier au moins partiellement à cet état de choses, nous proposons de moderniser cette institution afin de la rendre plus compatible avec les droits de l'homme et avec les principes démocratiques d'une société moderne.



Nous proposons que le texte de la constitution luxembourgeoise soit enfin adapté à la réalité politique de notre État démocratique en attribuant au Grand-Duc des fonctions purement représentatives.

Nous proposons que le souverain s'assure périodiquement d'une légitimation démocratique. Ceci pourrait se faire par un vote de la Chambre des Députés ou par un référendum à intervalles définis. (Avec le référendum de 1919, l'histoire de notre pays connaît un exemple pour démontrer à quoi pourrait ressembler une monarchie élective.)

Nous proposons de mettre fin à la règle de progéniture masculine de la famille de Nassau-Weilburg, de sorte que dans l'avenir le principe de la non-discrimination due au sexe soit entièrement respecté.

Nous proposons que la prise de fonction du nouveau Chef de l'État se fasse au moment du serment sur la constitution et non au moment de l'abdication de son prédécesseur.

Nous pensons que toute expression religieuse devrait être évitée par le Grand-Duc dans l'exercice de ses fonctions pour ainsi séparer le Trône de l'autel. Dans ce contexte nous saluons la décision d'abandonner la formule "par la grâce de Dieu" dans les écrits officiels.

Nous proposons que la loyauté envers la constitution remplace la fidélité au Grand-Duc dans le cadre des serments que doivent prêter les fonctionnaires de l'État et d'autres mandataires officiels.

Nous invitons le Gouvernement et la Cour grand-ducale à veiller à une transparence rigoureuse quant aux attributions financières, aux revenus et aux possessions même privés de la Cour et d'assurer l'égalité de traitement de la famille grand-ducale avec chaque citoyen ordinaire pour ce qui est de l'imposition des revenus et des fortunes.